



N° 266

Le 25 novembre 1991

## LE CANADA RATIFIE LE TRAITÉ SUR LES FORCES ARMÉES CONVENTIONNELLES EN EUROPE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada a ratifié le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (FCE). L'instrument de ratification du Canada a été remis le 22 novembre au pays dépositaire, en l'occurrence les Pays-Bas.

«Le Traité FCE constitue l'élément clé des futures relations de sécurité et de défense en Europe, a déclaré M<sup>me</sup> McDougall. Il démontre la volonté bien arrêtée des pays signataires de réduire leurs dotations en équipements conventionnels, tels que chars, transporteurs de troupes blindés et pièces d'artillerie, et de coopérer afin d'assurer leur sécurité à l'avenir.»

Le dépôt de l'instrument de ratification du Canada répond au vœu exprimé par le premier ministre Mulroney et les autres leaders de l'OTAN, dans leur Déclaration de Rome sur la paix et la coopération, de voir tous les pays signataires ratifier et appliquer le Traité dans les meilleurs délais.

Des négociations de suivi sont en cours à Vienne, comme le prévoit le Traité, pour la fixation de limites concernant les effectifs des forces armées conventionnelles. Quant à la mise en place d'un régime d'inspection aérienne, cet objectif devrait être atteint au terme des négociations sur les «Cielles ouverts».

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874